

Méthode de calcul du taux des acceptations bancaires canadiennes

Calcul du rendement des acceptations bancaires :

Formule :

$$IRi = \left(\frac{100 - PRi}{PRi} \right) * \left(\frac{365}{Term} \right)$$

Où :

IRi = rendement des titres du marché monétaire à échéance,
 intérêt simple pour l'opération *i*

PRi = prix net pour l'opération *i*

Term = date d'échéance - date de règlement, nombre de jours

Selon la convention, les rendements des titres du marché monétaire sont arrondis à la deuxième décimale.

Données :

Les données utilisées pour le calcul des taux des acceptations bancaires sont des données basées sur les opérations qui sont fournies quotidiennement au moyen du Système d'établissement de relevés des opérations sur le marché (SEROM 2.0) de l'OCRCVM, comme l'exige la Règle 2800C de l'OCRCVM.

Méthode de calcul des données sur les opérations observables pour les AB

1 mois_{T+0} :

Formule :

$$AB\ 1\ mois_{T+0} = (\sum_i^n NVi * IR_i) / \sum_i^n NVi$$

Où :

NVi = valeur nominale de l'opération *i*

IR_i = taux d'intérêt de l'opération *i*

Le taux ou rendement calculé est arrondi à la cinquième décimale.

Critères d'inclusion des opérations dans le calcul :

Opérations sur AB [filtre pour le marqueur catégorie Banque du Canada = « AB »]
 Devise canadienne

Opérations sur le marché secondaire [filtre pour le marqueur Marché primaire = « N »]
 Côté acheteur (du point de vue de la contrepartie) [filtre pour le marqueur Côté = « Acheteur » (*Buy*)]
 Seules les opérations de parties non liées sont incluses [filtre pour le marqueur Partie liée = « N »]
 Valeur nominale minimale : 1 000 000 \$ [marqueur Quantité > 1 000 000 \$]
 Valeur nominale maximale : 10 000 000 000 \$ [marqueur Quantité < 10 000 000 000 \$]
 Les opérations avec rendement doivent se situer dans la plage suivante : > 90 % * Taux médian et
 < 110 % * Taux médian
 Catégorie 1 mois : opérations dont l'échéance se situe dans les limites de la plage, y compris les dates
 de début et de fin.

Date 1 mois : Date d'exécution + 1 mois (si la date ne tombe pas sur un jour ouvrable, le jour
 ouvrable suivant alors)

Formule : Date 1 mois = JOUR OUVRABLE (DATE EXÉCUTION (date d'exécution, 1) - 1, 1,
 jours fériés)

Date de début de la plage : Date 1 mois - 5 jours ouvrables

Formule : Date de début de la plage = JOUR OUVRABLE (Date 1 mois, -5, jours fériés)

Date de fin de la plage : Date 1 mois + 5 jours ouvrables

Formule : Date de début de la plage = JOUR OUVRABLE (Date 1 mois, +5, jours fériés)

Contrôle de validité du taux calculé :

Seuil minimum du volume nominal total : 25 000 000 \$

ET

Nombre minimum d'opérations utilisées dans le calcul : 5

Si les deux critères ci-dessus ne sont pas remplis, une méthode de calcul des données sur les
 opérations observables est considérée comme inutilisable pour cette journée donnée et la
 méthode en cascade est alors utilisée pour calculer le taux qui sera publié pour les AB 1 mois_{T+0}.

Méthode de calcul des données sur les opérations observables pour les

AB 3 mois_{T+0} :

Formule :

$$AB\ 3\ mois_{T+0} = (\sum_i^n NV_i * IR_i) / \sum_i^n NV_i$$

Où :

NV_i = valeur nominale de l'opération i

IR_i = taux d'intérêt de l'opération i

Le taux ou rendement calculé est arrondi à la cinquième décimale.

Critères d'inclusion des opérations dans le calcul :

Opérations sur AB [marqueur catégorie Banque du Canada = « AB »]

Devise canadienne

Opérations sur le marché secondaire [marqueur Marché primaire = « N »]

Côté acheteur (du point de vue de la contrepartie) [filtre pour le marqueur Côté = « Acheteur » (*Buy*)]

Seules les opérations de parties non liées sont incluses [filtre pour le marqueur Partie liée = « N »]

Valeur nominale minimale : 1 000 000 \$ [marqueur Quantité > 1 000 000 \$]

Valeur nominale maximale : 10 000 000 000 \$ [marqueur Quantité < 10 000 000 000 \$]

Les opérations avec rendement doivent se situer dans la plage suivante : > 90 % * Taux médian et < 110 % * Taux médian

Catégorie 3 mois : opérations dont l'échéance se situe dans les limites de la plage, y compris les dates de début et de fin.

Date 3 mois : Date d'exécution + 3 mois (si la date ne tombe pas un jour ouvrable, le jour ouvrable suivant alors)

Formule : Date 3 mois = JOUR OUVRABLE (DATE EXÉCUTION (date d'exécution, 3) - 1, 1, jours fériés)

Date de début de la plage : Date 3 mois - 10 jours ouvrables

Formule : Date de début de la plage = JOUR OUVRABLE (Date 3 mois, -10, jours fériés)

Date de fin de la plage : Date 3 mois + 10 jours ouvrables

Formule : Date de début de la plage = JOUR OUVRABLE (Date 3 mois, +10, jours fériés)

Contrôle de validité du taux calculé :

Seuil minimum du volume nominal total : 25 000 000 \$

ET

Nombre minimum d'opérations utilisées dans le calcul : 5

Si les deux critères ci-dessus ne sont pas remplis, une méthode de calcul des données sur les opérations observables est considérée comme inutilisable pour cette journée donnée et la méthode en cascade est alors utilisée pour calculer le taux qui sera publié pour les AB 3 mois_{T+0}.

Méthode de calcul en cascade du taux des AB (diffusion initiale) :

Méthode de calcul en cascade d'un taux :

Étape 1 : Méthode de calcul des données sur les opérations observables

Cette méthode de calcul détaillée plus haut est appelée la méthode n° 1.

Étape 2 : Recours au taux des AB des jours précédents

Lorsqu'il n'est pas possible de calculer un taux au moyen de la méthode de calcul des données sur les opérations observables, le taux des jours précédents est alors publié comme taux actuel. Cette méthode de calcul est appelée la méthode n° 4.

Formules :

$$AB\ 1\ mois_{T+0} = AB\ 1\ mois_{T-1}$$

$$AB\ 3\ mois_{T+0} = AB\ 3\ mois_{T-1}$$

Méthode de calcul en cascade du taux des AB (diffusion future, date à déterminer) :

Méthode de calcul en cascade d'un taux :

Étape 1 : Méthode de calcul des données sur les opérations observables

Cette méthode de calcul détaillée plus haut est appelée la méthode n° 1.

Étape 2 : Établissement du taux en utilisant une autre teneur

Lorsqu'il n'est pas possible de calculer un taux au moyen de la méthode de calcul des données sur les opérations observables, un taux est alors calculé en rajustant le taux des jours précédents en supposant une fluctuation absolue du taux calculé pour l'autre période au moyen de la méthode de calcul des données sur les opérations observables. Cette méthode de calcul est appelée la méthode n° 2.

Formules :

$$AB\ 1\ mois_{T+0} = AB\ 1\ mois_{T-1} + (AB\ 3\ mois_{T+0} - AB\ 3\ mois_{T-1})$$

$$AB\ 3\ mois_{T+0} = AB\ 3\ mois_{T-1} + (AB\ 1\ mois_{T+0} - AB\ 1\ mois_{T-1})$$

Étape 3 : Établissement du taux à l'aide de la fluctuation des contrats à terme BAX

Lorsqu'il n'est pas possible de calculer un taux à l'aide de la formule de l'étape 1 ou 2, un taux est alors calculé en rajustant le taux des jours précédents en supposant une fluctuation absolue

du cours de clôture quotidien des contrats à terme actifs sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) qui sont négociés à la Bourse de Montréal du Groupe TMX. Cette méthode de calcul est appelée la méthode n° 3.

Formules :

$$AB\ 1\ mois_{T+0} = AB\ 1\ mois_{T-1} + ((100 - BAX_{T+0}) - (100 - BAX_{T-1}))$$

Où **BAX** désigne le cours des contrats à terme actifs sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois qui sont négociés à la Bourse de Montréal du Groupe TMX.

$$AB\ 3\ mois_{T+0} = AB\ 3\ mois_{T-1} + ((100 - BAX_{T+0}) - (100 - BAX_{T-1}))$$

Où **BAX** désigne le cours des contrats à terme actifs sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois qui sont négociés à la Bourse de Montréal du Groupe TMX.

Étape 4 : Recours au taux des AB des jours précédents

Lorsqu'il n'est pas possible de calculer un taux à l'aide de la formule de l'étape 1, 2 ou 3, le taux des jours précédents est alors publié comme le taux actuel. Cette méthode de calcul est appelée la méthode n° 4.

Formules :

$$AB\ 1\ mois_{T+0} = AB\ 1\ mois_{T-1}$$

$$AB\ 3\ mois_{T+0} = AB\ 3\ mois_{T-1}$$